

# DÉMOLITION-RECONSTRUCTION DE L'ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE BAUMETTES 3

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 9 JUILLET AU 10 AOÛT 2021 INCLUS

Conduite sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante, l'enquête publique constitue une nouvelle phase d'information du public sur le projet. Les observations que le public sera amené à formuler au cours de cette procédure, sur la base du dossier d'enquête permettant d'évaluer les impacts du projet, viendront éclairer la décision relative à la première autorisation administrative nécessaire au projet, à savoir la déclaration de projet qui permettra le démarrage des travaux de démolition.

↓ Mur d'enceinte historique du centre pénitentiaire des Baumettes.



## VOUS INFORMER, DONNER VOTRE AVIS

### DOSSIER D'ENQUÊTE

Il contient une étude d'impact qui décrit plus spécifiquement les travaux de démolition, les impacts pouvant en découler et les mesures mises en œuvre par l'APIJ pour éviter, réduire et compenser ces impacts. Il est disponible en ligne : [www.enquete-publique-baumettes3.fr](http://www.enquete-publique-baumettes3.fr)

### OBSERVATIONS

Le public aura la possibilité de déposer ses observations en ligne, sur le registre dématérialisé [www.enquete-publique-baumettes3.fr](http://www.enquete-publique-baumettes3.fr) ou adresser un message électronique à la commission d'enquête à l'adresse [enquete-publique-baumettes3@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-baumettes3@registre-dematerialise.fr). Des registres papiers seront également mis à disposition dans les lieux de permanences et de réunion publique.



### Une réunion publique

Judi 22 juillet  
à 9h

À la Mairie des 9<sup>e</sup> et  
10<sup>e</sup> arrondissements,  
150 Boulevard Claudel,  
13009 Marseille.

Les modalités d'organisation  
de la réunion publique pourront  
évoluer en fonction de l'évolution  
de la situation sanitaire.



### 10 permanences

**5 permanences à la  
Direction Générale Adjointe  
de l'Urbanisme, du Foncier  
et du Patrimoine de la Mairie  
de Marseille, 40 rue Fauchier  
13002 Marseille :**

- Le vendredi 9 juillet de 9h à 12h
- Le lundi 19 juillet de 9h à 12h
- Le mercredi 21 juillet de 13h45 à 17h
- Le vendredi 30 juillet de 13h45 à 17h
- Le lundi 9 août de 9h à 12h

**5 permanences à l'annexe  
de la Maison de quartier des  
Baumettes - 37 traverse de  
Rabat, 13009 Marseille :**

- Le vendredi 9 juillet de 13h45 à 17h
- Le lundi 12 juillet de 9h à 12h
- Le samedi 24 juillet de 9h à 12h
- Le jeudi 29 juillet de 9h à 12h
- Le lundi 9 août de 13h45 à 17h